



Plan d'affaires EdP SA

Energies du district de Porrentruy



EdP SA

Plan d'affaires

« Mobiliser les ressources locales et concrétiser des projets durables au moyen d'un partenariat public-privé innovant. »

Table des matières

Introduction	04-05
Résumé	06-07
Aperçu de l'entreprise	08-11
Description de l'entreprise	12-13
Analyse du marché	14-17
Plan d'exploitation	18-19
Plan marketing et de vente	20-21
Plan financier	21-27



**« Le district
de Porrentruy,
pionnier face
aux défis de
la transition
énergétique »**

Introduction

Une volonté d'indépendance énergétique



Notre région, par sa volonté d'indépendance énergétique, a su faire preuve d'ambition et d'ingéniosité à une époque où la question du dérèglement climatique n'était pas encore omniprésente et les énergies fossiles restaient bon marché. En effet, il y a de cela plusieurs dizaines d'années, notre région a su, à travers des développements privés, publics ou parapublics, être pionnière dans la concrétisation de projets de chaufferies-bois, de biogaz ou d'installations photovoltaïques.

Aujourd'hui, cette ambition reste de mise avec une stratégie énergétique qui convainc la plupart des intéressés. La difficulté pour les communes et les entreprises se traduit par un manque de ressources locales, au niveau humain ou financier pour oser...

C'est dans cet état d'esprit qu'il a été décidé de créer une structure visant à rendre notre région la plus autonome possible énergétiquement. Les communes de la région se sont unies pour créer un outil qui doit constituer un véritable pôle énergétique promouvant, développant et finançant régionalement des projets concrets.

C'est ainsi qu'est né le projet de créer les «Energies du District de Porrentruy» ou «EdP SA». Sur la base d'une analyse de marché et des différents contacts pris dans la région, il s'avère que cette société saura répondre à un besoin des communes, des partenaires parapublics, des industries, qui recherchent un facilitateur pour la mise en œuvre de projets d'efficiences et/ou énergétiques.

Résumé

Allier forces publiques et privées pour une région plus autonome et durable

Objectifs

EdP SA est créé afin de concrétiser les projets de transition énergétique identifiés sur le territoire du district de Porrentruy qui ne se réalisent pas, par faute de moyens financiers ou humains. Ainsi, des projets d'installations photovoltaïques, de chauffages à distance, d'isolation de bâtiments, de communautés électriques locales, de regroupement de consommateurs propres, etc., non mis en œuvre pourront être réalisés. EdP SA doit ainsi servir de catalyseur à la transition énergétique.

Solution

EdP SA est constituée sous la forme d'un partenariat public-privé dans le but de mobiliser les moyens financiers disponibles dans la région. Issue d'une intention de Porrentruy puis de l'ensemble des communes, la société s'est ouverte avant sa constitution aux entités privées de la région. Les actionnaires participent ainsi directement à la transition énergétique en dotant EdP SA d'un capital-actions de départ à la hauteur de ses ambitions. Les partenaires privés confirment au travers de leurs participations leur intérêt au développement de la région et leur ancrage local. Elles valorisent cette participation dans leur rapport sur la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Le capital-actions visé s'élève à CHF 1'100'000.- comprenant environ 60% d'actionnaires privés.

Des prêts contractés idéalement auprès de partenaires régionaux serviront à assurer la capacité financière de la société. Les rendements issus de la production d'énergie financent le fonctionnement de l'entreprise et alimentent le financement propre des projets à venir.

Mise en œuvre des projets

La préparation des dossiers repose sur les compétences des acteurs locaux déjà actifs dans le domaine, disposant donc d'une expérience avérée. Les entreprises locales seront sollicitées pour la construction de ces infrastructures. EdP SA a aussi pour but de favoriser la création de compétences locales dans les domaines de la transition énergétique par l'augmentation des volumes d'affaires des entreprises et par l'intérêt aux développements continus du domaine.

Gouvernance

À l'image de son actionnariat, le Conseil d'administration est mixte avec des représentants des collectivités et des entreprises privées. Ceci garantit une cohérence entre les objectifs politiques et les choix de l'entreprise. La société anonyme doit assurer une certaine flexibilité dans le choix des projets à concrétiser et une réactivité importante face aux évolutions du domaine énergétique.

Innovation

Les développements techniques et considérations légales sont très nombreux et fréquents dans ce domaine ce qui amène parfois à une visibilité et compréhension difficile pour les néophytes. Une collaboration avec la République et Canton du Jura offrira l'opportunité de dédier des montants significatifs dans l'innovation pour offrir des solutions locales aux défis qui se présenteront. Ces moyens serviront aussi à mettre en œuvre les récentes opportunités offertes par les modifications légales. La création de communautés électriques locales pour chaque commune membre est notamment prévue. Cette organisation sera capable de s'approprier des développements effectués dans d'autres régions pour les adapter et les concrétiser grâce à la structure de EdP SA. Ainsi, les consommateurs d'énergie profiteront à moyen terme des résultats de ce pan de la société.

Principes financiers retenus

Chaque projet concrétisé devra s'autofinancer afin de rembourser la dette avec ses intérêts et assurer les frais opérationnels propres au projet. Les premières années, de légères pertes reportées sont obtenues. Ceci est tout à fait naturel dans ce genre de société qui implique de forts investissements initiaux pour un retour sur investissement après quelques années.

Une fois l'endettement maximal atteint, celui-ci est entièrement remboursé en l'espace de 15 ans, soit vers 2042, alors que les projets continueront de dégager du cash-flow.

En fonction de la volonté de concrétiser des projets supplémentaires ou non, un rendement pourrait être versé aux actionnaires.

L'intérêt pour les actionnaires potentiels est de créer régionalement ce pôle de compétences qui leur servira dans leur transition énergétique et qui prouve aussi leur engagement dans ce but idéal durable.

Aperçu de l'entreprise

Une structure régionale innovante

Les communes du district de Porrentruy souhaitent qu'EdP SA:

- Permette la concrétisation de projets énergétiques régionaux, en utilisant des techniques existantes ou innovantes.
- Assure la transition énergétique de la région en apportant les ressources humaines et/ou financières nécessaires aux communes et aux acteurs privés locaux.
- Constitue un pôle de compétences énergétiques dans la région, alliant projets concrets et innovation.
- Fournisse une énergie indigène durable et garantisse la stabilité des prix à long terme.

Brève présentation de l'entreprise

EdP SA est créé pour accélérer la transition énergétique du district de Porrentruy en accompagnant et/ou en finançant des projets de production d'énergies vertes ou en diminuant la consommation d'énergie sur son territoire. Elle est une société anonyme développée sous la forme d'un partenariat public-privé. Les communes du district sont toutes invitées à prendre part au capital-actions. Les apports des partenaires privés seront supérieurs au capital-actions issu des entités publiques. Des actions privilégiées sont attribuées aux communes, tandis que des actions ordinaires le sont pour les partenaires privés, afin d'assurer à long terme la cohérence des activités d'EdP SA avec les politiques publiques.

Les entités partenaires souhaitées sont principalement des entreprises de la place qui souhaitent que la région dispose d'un approvisionnement énergétique indigène, propre et qui assure une certaine stabilité des prix.

EdP disposera des compétences pour évaluer des projets, les développer en cas de rentabilité avérée et assurer leur financement si nécessaire. Il sera alors fait appel aux compétences humaines du personnel du Syndicat intercommunal du district de Porrentruy (ci-après SidP) et de Thermoréseau-Porrentruy SA (ci-après TRP) ainsi qu'aux mandataires spécialisés retenus par EdP SA.

Histoire de l'entreprise

Toutes les communes élaborent des plans énergétiques qui esquissent les projets qui devraient permettre d'assurer la transition énergétique. Malheureusement, bien souvent, les ressources humaines et financières font défaut. Il est donc difficile de savoir par où commencer. Les communes ont ainsi décidé de s'unir pour créer un pôle de compétences unique dans la région. Après différentes évaluations de la forme que pourrait prendre cette nouvelle entité (coopérative, syndicat, société anonyme, etc.), et accompagné de mandataires spécialisés pour ces réflexions, la SA a été retenue avec un capital-actions issu de fonds publics et privés. De nombreux projets ont pu être ciblés dans différentes communes. D'autres projets, sur les propriétés d'entités privées compléteront la liste d'infrastructures à construire et exploiter. L'objectif sera d'assurer leur concrétisation dans un temps respectable avec des ressources financières idéalement régionales. Un circuit court de l'énergie et des capitaux doit permettre une transition énergétique locale, par des entreprises de la région.



+

**« Un circuit court
de l'énergie et
des capitaux
doit permettre
une transition
énergétique locale,
portée par des
entreprises de la
région »**

« EdP SA produira l'énergie de la région pour la région »



L'objectif financier est de constituer un capital-actions de CHF 1'100'000.-

Marchés et services

Les communes ambitionnent pour la plupart de réaliser des installations photovoltaïques, de petits chauffages à distance ou l'assainissement de bâtiments publics sur leur territoire. Il s'agira alors d'accompagner ces communes dans ces démarches mais aussi d'ouvrir ces réflexions sur les bâtiments et infrastructures privés, notamment les industries.

Un regard nouveau sera apporté sur les technologies émergentes ou qui peinent encore à s'imposer et inciter, là où cela fait sens, à envisager de telles solutions. Voici quelques sujets identifiés : la production décentralisée d'électricité par divers procédés, le solaire thermique, la géothermie de faible et moyenne profondeur, l'énergie éolienne, la mobilité issue d'énergies renouvelables, l'assainissement des bâtiments, etc.

Ces démarches doivent être extrapolées à tout autre consommateur, qu'il soit privé, comme les industries par exemple, ou parapublic.

Structure opérationnelle

Les tâches opérationnelles seront divisées en quatre départements à savoir :

- Financements et rentabilité
- Gestion et suivi de projets
- Innovation
- Secrétariat - comptabilité

Ces tâches seront assurées par le personnel actuel du SidP, de TRP mais aussi par des prestataires mandatés vers des buts précis. Dans un premier temps, le personnel de ces deux entités de base ne sera pas renforcé et les collaboratrices et collaborateurs actuellement employés se répartiront les différentes tâches.

Chaque heure dévolue à la société sera facturée à un prix convenu. Dans le cadre de concrétisation de projets, ces heures seront activées avec le projet.

Objectifs financiers

Dans un premier temps, il est convenu que les communes du district participent au capital-actions pour un montant de CHF 400'000.-. D'autres entités régionales publiques seront sollicitées afin de faire augmenter le capital-actions ou soutenir EdP sous forme de prêt. Des participations au capital-actions devront être trouvées aussi auprès de partenaires privés entre CHF 500'000.- et CHF 700'000.-.

Il s'agira notamment de solliciter les industries locales qui souhaitent que la région dispose d'un approvisionnement énergétique indigène, durable et qui assure une certaine stabilité des prix.

Le capital-actions minimal pour débiter les activités et lancer les projets sera ainsi de CHF 500'000.- mais il est espéré qu'un capital-actions de CHF 1'100'000.- soit rapidement réuni. Il dépend notamment de la réussite des démarches auprès des actionnaires privés.

Chaque projet concrétisé devra s'autofinancer et permettre de rembourser la dette (provenance de fonds étrangers) avec ses intérêts, assurer les frais opérationnels (techniques et administratifs) propres au projet, mais aussi déjà un certain bénéfice. Celui-ci sera alors réinjec-

té dans l'évolution de la structure énergétique régionale.

Les premières années, de légères pertes reportées sont obtenues, en raison des forts investissements initiaux, alors que le retour sur investissement intervient après quelques années. De telles pertes reportées sont tout à fait légitimes selon la fiduciaire qui nous a accompagnés.

Si l'on ne considère pas de nouveaux projets, l'endettement maximal est atteint après quelques années. Il est entièrement remboursé en l'espace de 15 ans, soit vers 2042, alors que les projets continueront de dégager du cash-flow.

En fonction de la volonté de concrétiser des projets supplémentaires ou non, un rendement sous forme de dividende pourrait être versé aux actionnaires.

Différentes provenance des fonds étrangers sont imaginées, à savoir :

- Financements bancaires
- Financements par des partenaires parapublics ou privés disposés à placer leurs actifs sous forme de prêt dans les projets portés par EdP SA
- Financements par emprunts obligataires (éventuellement pour de grands projets).
- Toute autre forme de financements assurés par d'éventuels partenaires.

Les deux premières solutions sont actuellement privilégiées.

En cas d'intérêt des propriétaires des bâtiments, leur projet pourrait être directement financé par eux-mêmes, EdP SA servant alors uniquement de centre de compétences techniques et les prestations facturées sous formes de mandats d'accompagnement.

Description de l'entreprise

Une solution de financement pour les projets énergétiques

Que cela soit du côté des communes ou du secteur privé, il existe une multitude de projets d'infrastructures à mener dans le but d'atteindre les objectifs supérieurs de la transition énergétique. Malgré la création récente d'un fonds à vocation énergétique dans chaque commune, des choix devront inévitablement être faits, et une priorisation des projets sera impérative.

Le partenariat public-privé est la direction privilégiée. Les partenaires industriels, institutionnels, publics et autres privés peuvent saisir l'occasion de soutenir une démarche locale qui doit leur profiter à moyen terme. Le soutien accordé doit servir l'image de l'entité dans son environnement direct. Les soutiens accordés seront à valoriser, notamment à l'occasion des audits (responsabilité sociétale d'entreprise, RSE). Les infrastructures développées doivent offrir une rentabilité permettant le remboursement des emprunts et générer une plus-value à investir dans d'autres projets.

Les recettes sont issues de la vente d'énergie, par exemple pour des projets photovoltaïques ou de chauffages à distance. Elles peuvent aussi être issues d'économies liées à une baisse de consommation par exemple lors de réfection de l'enveloppe de bâtiments. EdP SA se concentrera dans un premier temps sur les deux premiers types de projets. Les expériences dans ces thématiques réduisent fortement les inconnues sur la rentabilité.

L'amortissement des infrastructures (20 ans pour du photovoltaïque et 25 ans pour du chauffage à distance) est aussi intégré dans le modèle financier de chaque infrastructure. Ces infrastructures sont alors propriétaires de EdP SA, qui en assure l'entretien et la maintenance, cela même sur des propriétés privées.

EdP SA n'a pas vocation à devenir un bureau d'ingénieur ou une entreprise active dans la construction de ces infrastructures. Elle travaillera avec les entités existantes et se basera sur leurs compétences sous forme de mandats de prestations, imputés à chaque projet.

Opportunités commerciales

Le nombre de projets énergétiques évoqué lors du processus de création de EdP SA est important. Il est toutefois constaté que la création d'un tel outil offre des opportunités que les partenaires n'osaient pas imaginer, laissant deviner un nombre de projets supplémentaires conséquent. Le modèle de partenariat public-privé doit aussi permettre de travailler ensemble à atteindre les objectifs de la transition énergétique. Une connaissance des intentions de chacun assurera une bonne coordination des dynamiques et la mise en œuvre des projets.

Détermination des prix

Les prix de l'énergie seront facturés sur la base des coûts d'amortissements de chaque infrastructure avec un taux théorique de 3,5%. Le but est d'offrir un coût de l'énergie le plus bas possible aux partenaires tout en assurant une petite marge pour la société. Il assurera le paiement des frais aux prêteurs et financera le fonctionnement de l'entité. Une thésaurisation doit permettre à EdP SA d'investir en propre dans certains projets.

Les prix peuvent donc être légèrement adaptés chaque année, notamment pour les installations photovoltaïques réinjectant une partie du courant dans le réseau. La faisabilité des installations intègre des projections conservatives, laissant augurer de belles surprises lors de la phase de mise en œuvre.

Aperçu des produits

Installations solaires photovoltaïque, thermiques, changements de chauffage, énergies éoliennes, chauffages à distance, énergie géothermique, isolation, etc. toutes source d'énergie durable ou économie d'énergie sont susceptibles de faire l'objet d'actions de EdP SA. L'évolution des bases légales offre d'autres opportunités, «regroupements de consommateurs propres» et «communautés électriques locales» notamment. Ces projets d'ordres organisationnels serviront à dynamiser les projets d'infrastructures et la production indigène d'énergie.

Principaux contributeurs

Aucune distinction majeure entre projets menés en partenariat avec des entités publiques ou privées ne sera effective. Des mandataires existants de la région seront sollicités pour concrétiser les projets. Il est toutefois naturel que les premières concrétisations complexes profiteront aux actionnaires de EdP SA, avec un rendement financier visé sur le projet légèrement moins élevé que pour les non-actionnaires.

Analyse du marché

Après avoir questionné ses communes-membres, le SidP a pu cibler près d'une vingtaine de projets énergétiques dans notre région, principalement des installations photovoltaïques, mais aussi de petits réseaux de chaleur, une éolienne semi-industrielle ainsi que de la revalorisation de chaleur fatale. Il serait idéal de débiter le premier projet avec un bâtiment qui concerne toute la région, à savoir le site de Porrentruy de l'Hôpital du Jura (HJU). En effet, les toitures du site bruntrutain de l'HJU ne sont pas équipées d'installations solaires alors que la consommation électrique y est très importante. Une installation sur ces bâtiments, utiles à tous les habitants de la région, doit servir de projet phare et serait une suite logique suite au raccordement de l'ensemble du site au Thermoréseau de Porrentruy.

Le photovoltaïque sera la prochaine étape, sans pour autant mobiliser plus de liquidités à l'HJU pour son parc immobilier.

De nombreuses communes prévoient de rénover leurs bâtiments et projettent d'y installer des panneaux photovoltaïques. Comme pour l'HJU, des besoins en électricité sont présents, c'est-à-dire la capacité à autoconsommer une portion de l'électricité produite sur place, y assurent une rentabilité satisfaisante. Le dimensionnement de l'installation sera donc évalué afin de garantir la rentabilité de l'installation.

La Municipalité de Porrentruy, à l'initiative de la démarche, a profité du programme de la Confédération en 2023 pour étudier le potentiel photovoltaïque de l'ensemble de ses bâtiments, offrant ainsi un potentiel d'installations conséquent, aussi intégré.

Le marché est donc bien présent et cela est encore prouvé par l'extrait du plan climat Jura (octobre 2023) ci-dessous :

Une autre priorité pour le Jura consiste à quadrupler la production d'énergie renouvelable dans les 10-15 prochaines années (passer de 120 GWh/an de production en 2020 à 400 en 2035). La réalisation de nouvelles centrales de production d'électricité et de chaleur renouvelable est ici essentielle.

Plusieurs communes cherchent à réaliser ou à agrandir des chauffages à distance entre leurs bâtiments, en incluant parfois les bâtiments voisins. Des projets sont en cours d'étude et pourraient être financés par cette société.

Un chauffage à distance de moyenne envergure est en réflexion à Courgenay. Il serait opportun de proposer une telle infrastructure pour les entreprises qui pourraient s'implanter dans la seule zone d'activité d'intérêt régionale du district. Près de 60'000 m² constructibles sont en cours de développement. Il est prévu de raccorder une partie des bâtiments dans le village, principalement les immeubles d'habitation, nombreux à Courgenay. De cette nouvelle zone, une revalorisation de la chaleur fatale dans un réseau de chaleur pourrait être une opportunité, ce qui, sans vue d'ensemble et de pôle de compétences que peut offrir EdP SA, est impossible.

Ainsi, les projets connus à fin 2024 et prêts à être concrétisés représentent une enveloppe de coûts de plus de CHF 11,5 mio. À noter toutefois que le chauffage à distance à Courgenay est estimé à plus de CHF 7 mio. D'autres projets ont été évoqués mais n'ont pas encore fait l'objet d'études de faisabilité, ce qui pourrait être porté par EdP SA sous forme de prestations spécifiques.

Actuellement, environ 170'000 tonnes de CO₂-éq. sont émises dans le canton du Jura chaque année pour chauffer les bâtiments, chauffer l'eau sanitaire et actionner les machines (combustion d'énergie fossile). Cela correspond à 30% des émissions de GES territoriales du canton et à 2.3 tonnes de CO₂- éq./ hab./an.

La structure de EdP SA doit servir à rassurer les partenaires. La présence des communes et le fonctionnement avec des entreprises de la place connues et reconnues doit aussi assurer un sentiment de confiance dans cette nouvelle entité.

Secteur économique

La transition énergétique est la thématique concernée. Les actions sont précisément portées vers un changement de tout ou partie de la source d'énergie vers des modèles de consommations durable. La baisse de la consommation est aussi un objectif visé.

Segmentation du marché

Le processus mené jusqu'à l'élaboration de ce document démontre que les acteurs locaux ne manquent pas d'idées pour mener des projets. Ces derniers n'osent pas les concrétiser par manque de capacité financière et humaine. Les projets consolidés représentent déjà environ CHF 4 mio d'investissements. Les projets de chauffage à distance sont plus conséquents à mener et plus coûteux nécessitant encore que des études complémentaires soient menées. On peut estimer que l'industrie privée serait aussi intéressée par des projets énergétiques pour plusieurs millions de francs, dans le but d'être le plus autonome possible.

La concurrence

Des entités concurrentes proposent déjà des modèles pour atteindre les buts de EdP SA. Celles-ci se sont constituées dans d'autres régions mais agissent aussi dans le canton du Jura. Leur force vient de leur capacité à financer d'importants montants.. Mais dans ce cas, le rendement généré par les projets profite donc à des investisseurs hors canton. Les communes peuvent alors aussi être amenées à couvrir les risques des investissements proposés, par cautionnement par exemple, les rendant encore plus fragiles financièrement.

EdP SA ambitionne de réaliser les mêmes projets, sans porter d'éventuels préjudices aux acteurs locaux et en gardant la plus-value des démarches dans notre région.

**« Les projets consolidés
représentent déjà environ
CHF 4 mio d'investissements »**

Analyse SWOT / FFOM Evaluation de l'entreprise



Forces

- » Connaissances de base
- » Intérêt politique local et besoin de la région
- » Circuit court du financement, des prestations et des consommations
- » Investir sans mobiliser des financements publics importants



Faiblesses

- » Assurer l'unité régionale
- » Capacité humaine
- » Départ de 0
- » Forme de partenariat public privé peu éprouvé dans la région



Opportunités

- » La transition énergétique du district par le district
- » Pas d'acteurs régionaux
- » Besoin des entreprises (image et engagement)
- » Participations à valoriser dans le rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise



Menaces

- » Capacité à réunir les premiers fonds
- » Concurrence extérieure
- » Priorisation des projets, jalousies entre actionnaires



**« Investir
sans lourds
financements
publics »**

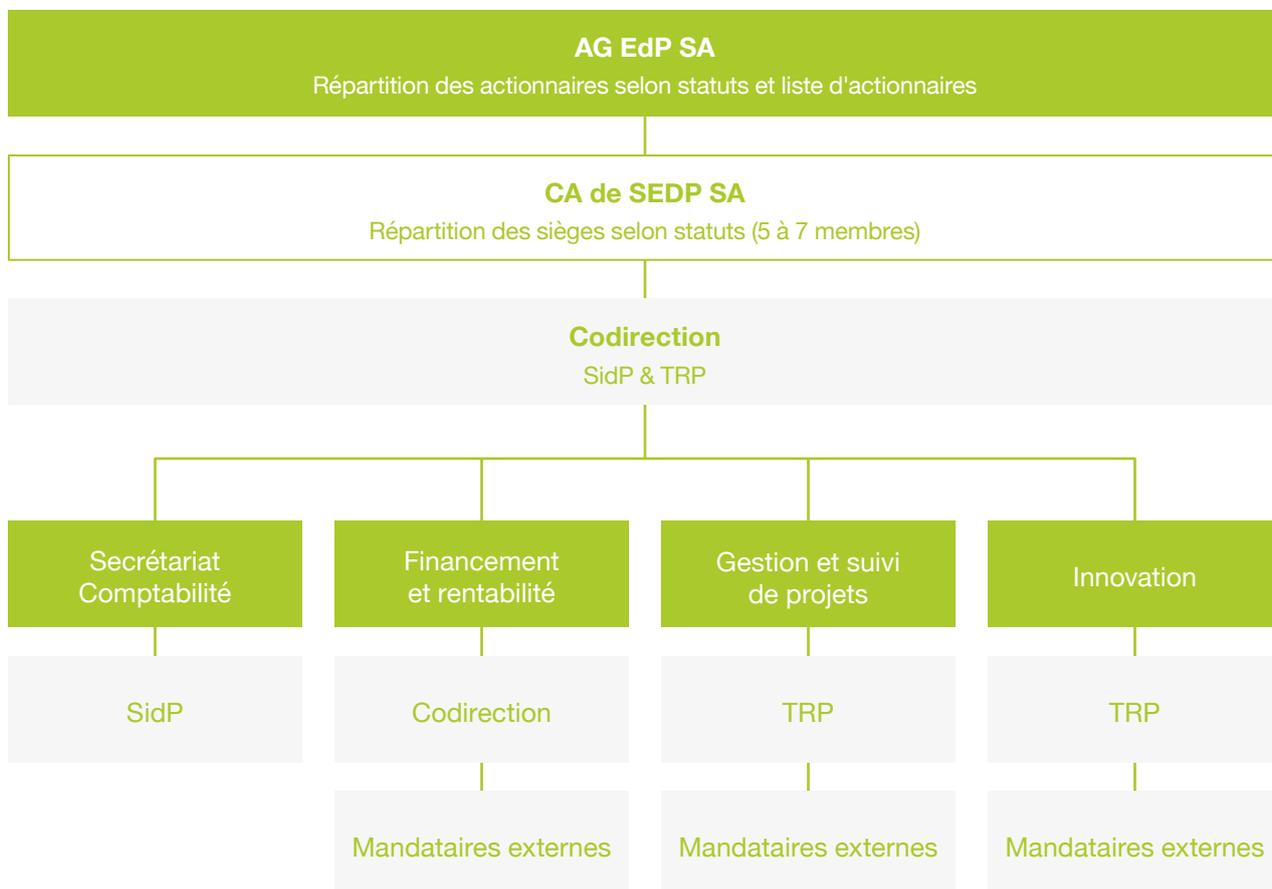
Plan d'exploitation

La composition de EdP SA assure un lien fort entre ses actionnaires et les projets menés sur le terrain. Chaque dossier sera mené en collaboration avec la commune-hôte, qu'il ait un effet sur la collectivité ou une entité privée.

Le Conseil d'administration aura pour tâche de donner la direction souhaitée dans la concrétisation des projets présentés. Il se devra aussi d'être visionnaire quant aux développements des projets et idées sur le territoire du district afin de saisir les opportunités qui se présenteront aux communes. Les projets devront être hiérarchisés, et leur autofinancement devra être garanti afin de ne pas fragiliser l'ensemble de la structure.

Le fonctionnement opérationnel de EdP SA sera assuré par un partenariat entre les employés du Syndicat intercommunal du district de Porrentruy et de Thermoréseau Porrentruy SA. Le suivi des dossiers sera assuré par le bureau technique de TRP SA, et le suivi financier par le personnel du SidP. Toutes les prestations seront refacturées au tarif horaire, selon le principe d'un centre de coûts.

Organigramme 2025





Accomplissement de la mission

Les entités susceptibles de profiter de l'infrastructure prendront à leur charge les études de faisabilité des projets. Une fois le dossier validé par le CA de EdP SA, l'entier des coûts du projet sera pris en charge par la société. Des servitudes pour l'utilisation des toitures et un engagement des consommateurs garantira l'utilisation de la nouvelle solution sur la durée d'amortissement du projet. Les installations continueront vraisemblablement d'être fonctionnelles après cette période, laissant augurer un rendement intéressant.

Paiements

La facturation sera envoyée périodiquement sous la forme de décompte. Cette formule pourrait être adaptée de manière ponctuelle selon les spécificités des partenaires profitant des installations.



+

« EdP SA comble les lacunes humaines et financières pour réussir la transition énergétique du district »



Plan de marketing et de vente

La structure de EdP SA et son organisation doivent limiter fortement les besoins en promotion et marketing.

Les contacts quotidiens du SidP avec ses communes membres, de la SEDRAC avec les industriels de la région et de TRP SA avec ses clients suffiront à n'en pas douter à identifier les projets pour les premières années de vie de EdP SA.

La mise en œuvre des premières infrastructures résonnera naturellement sur l'ensemble du territoire concerné, laissant la possibilité aux acteurs de la région de se concentrer sur la concrétisation des buts et objectifs.

Comme évoqué dans les précédents chapitres, la promotion de cet outil innovant que sera EdP SA se fera naturellement considérant que le besoin est déjà identifié et présent dans tout le district, que ce soit pour les entités publiques ou privées.

La force de EdP SA est d'offrir une capacité humaine et financière qui fait défaut aujourd'hui et qui rend impossible la réussite de la transition énergétique. EdP SA offre des opportunités uniques en profitant de collaboratrices et collaborateurs déjà engagés et qui disposent déjà des outils informatiques et des connaissances nécessaires.

Plan financier

Les réflexions menées jusqu'à présent ont principalement été portées par le SidP.

Les exécutifs des communes du district se sont prononcés favorablement et certaines ont déjà validé leur participation en assemblée. En parallèle, des partenaires parapublics et privés seront approchés pour rassembler les montants nécessaires exprimés plus haut et cibler le mode de financement des fonds étrangers.

D'ici l'été 2025, la société pourra alors être officiellement constituée avec une assemblée générale et la composition d'un Conseil d'administration.

Par la suite, de premiers projets d'exécutions pourront être finalisés, les premiers appels d'offres lancés et un début des travaux planifiés pour la fin de l'été 2025. Il est imaginé qu'à la saison 2025/2026, les premiers « électrons » seront commercialisés par la société.

Le plan financier qui suit offre une vue d'ensemble des années à venir, avec une présentation succincte de certains projets, des investissements bruts et nets estimés, ainsi que des chiffres d'affaires et des charges qui en découleront.

Les principes généraux suivants ont été retenus :

- Chaque projet a déjà fait l'objet d'une étude de faisabilité technique et économique, voire même un avant-projet consolidé. Une fois la société créée, il s'agira de consolider ces études et tendre aux projets d'exécutions précis. Les chiffres retenus dans le présent document sont conservatifs.
- Chaque projet concrétisé s'autofinance et le prix de revient obtenu lui est propre, avec une faible marge pour EdP SA. Ainsi, aucun projet ne pèse la structure globale de la société. C'est au moins à ce prix de revient calculé par projet que l'énergie sera vendue au consommateur.
- Pour chaque projet, son prix de revient est calculé considérant un taux d'intérêt théorique de 3.5% et une durée d'amortissement de 22 ans pour les projets Photovoltaïques, 25 ans pour les projets de chauffages à distance et 15 ans pour les solutions de chauffage individuelles. A noter que pour le photovoltaïque, les frais d'entretien couvrent le remplacement des onduleurs au moins une fois durant les 22 ans.
- Les frais de suivis administratifs et financiers, les frais d'exploitation (entretien notamment) et les frais de combustibles sont issus de la littérature spécialisée et des retours d'expériences de Thermobois SA dans l'exploitation de chaufferies-bois. – « Coûts d'exploitation des installations photovoltaïques – Gérer efficacement des installations photovoltaïques. SuisseEnergie, Office fédéral de l'énergie OFEN. » – « QM Chauffages au bois – Tome 4 – Manuel de planification ». Ces mêmes littératures et recommandations ont dicté les durées d'amortissements retenues.
- Les investissements bruts sont précisés pour chaque projet et les subventions qui sont encaissées environ une année après sont aussi mises en évidence.
- Dans le cas des projets relatifs à un chauffage à distance, les contributions de raccordements sont déjà déduites à l'investissement brut.
- Un prix de revente à l'autoconsommation, pour le bâtiment qui consomme l'énergie produite sur son propre édifice, est défini pour chaque projet. Pour le surplus de production, un prix de réinjection dans le réseau BKW, ou GRD, est aussi estimé. Le risque de ce dernier élément amène à privilégier au maximum l'autoconsommation.

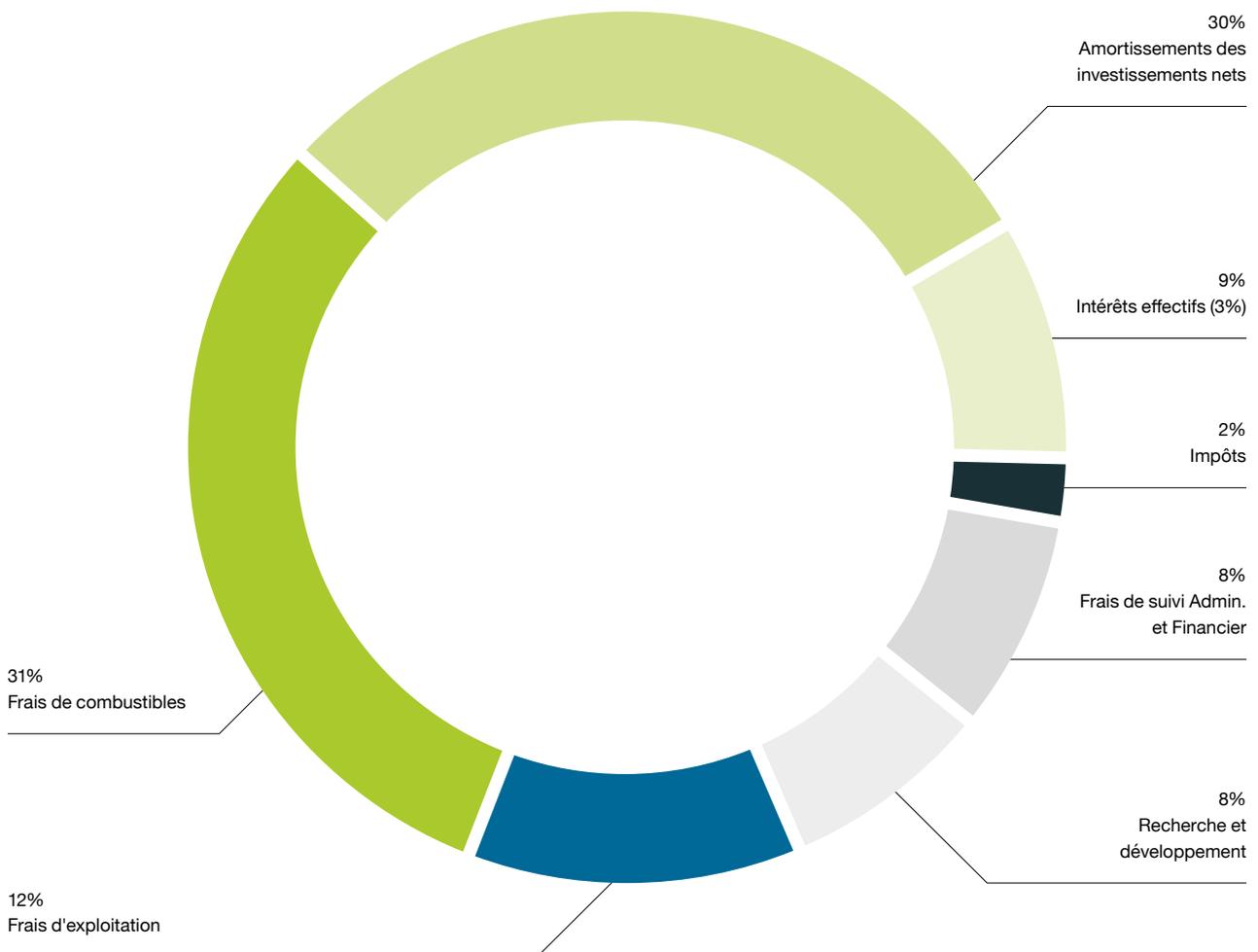
- Un soutien étatique de CHF 60'000.- par an pendant trois ans permettra de démarrer sagement la société, tout en consacrant une part importante à la recherche et à l'innovation énergétique. L'objectif est d'explorer des pistes que les communes ou les industries n'osent ou ne peuvent pas emprunter facilement. Les résultats techniques et financiers devront alors être reproductibles au-delà du district.

Ainsi, sur la base des résultats du plan financier, nous pouvons relever ce qui suit :

- Le capital-actions initial recherché est de CHF 1'100'000.-. Celui-ci devra être augmenté de 1.6 millions en cas de concrétisation du projet de chauffage à distance à Courgenay. En effet, ce dernier nécessite CHF 7'200'000.-, auxquels les contributions de raccordements des abonnés sont déjà déduites. Près de CHF 500'000.- de subventions devraient être encaissées dans le cadre de ce projet.
- Dès 2026, la société dépassera un chiffre d'affaires annuel de CHF 100'000.- et elle sera donc soumise à la TVA. La finesse du plan financier devra intégrer les flux de liquidités quelques peu décalées, même si le résultat général ne sera pas différent.
- Les premières années, de légères pertes pourraient être constatées, n'engendrant pas de risque pour la société ou pour ses administrateurs, selon la fiduciaire qui nous a accompagné.
- L'emprunt maximum devrait atteindre CHF 1'700'000.- sans le projet de CAD à Courgenay, et CHF 6'350'000.- avec ce dernier.
- Une fois l'endettement maximal atteint, celui-ci est entièrement remboursé en moins de 15 ans, soit d'ici 2042, tandis que les projets continueront de générer du cash-flow.
- En fonction de la volonté de concrétiser des projets supplémentaires ou non, un rendement pourrait être espéré par les actionnaires.

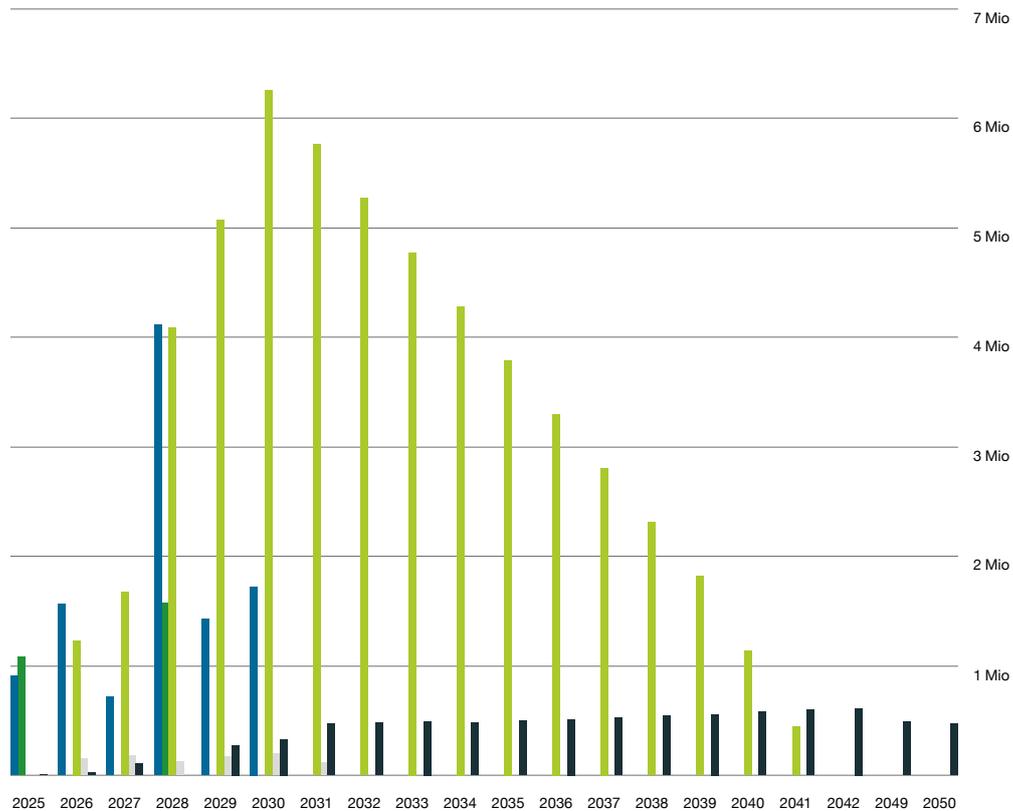
La complémentarité des différents projets et notamment celui relatif au CAD à Courgenay amène un roulement et des synergies intéressants à la société qui lui permettraient d'assurer des heures relatives à l'innovation pour d'autres projets. Cette part de l'innovation pourrait représenter entre CHF 30'000.- et CHF 100'000.- chaque année! D'autres solutions émergentes pourraient alors être imaginées et proposées, améliorant encore le roulement financier de l'entreprise.

Répartitions des charges de l'entreprise



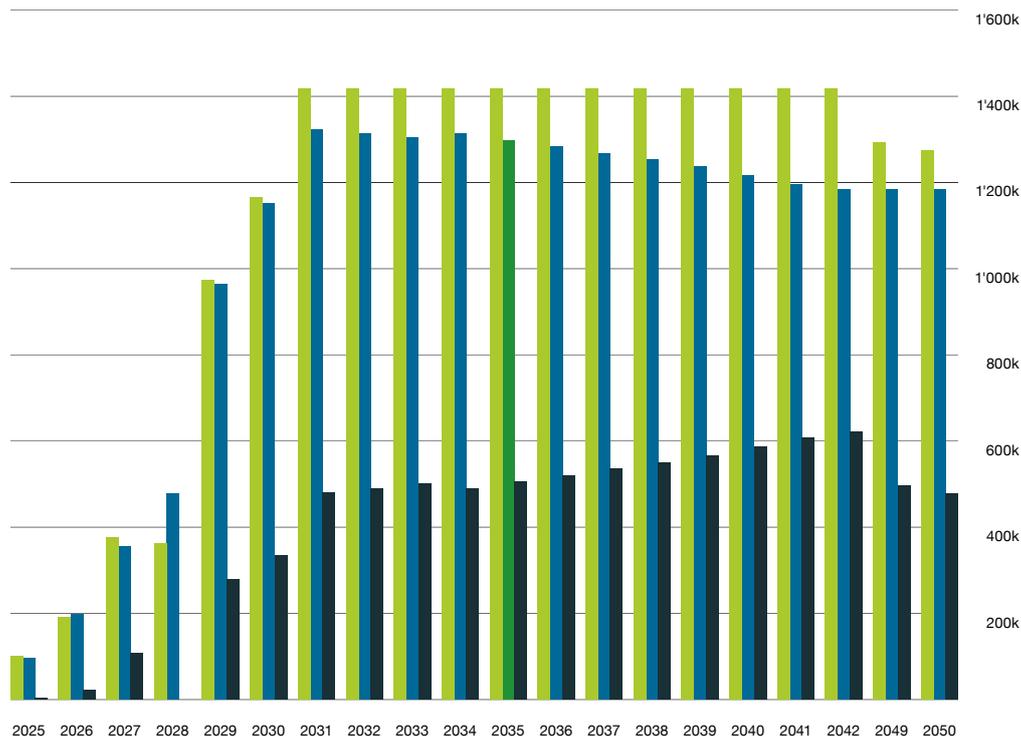
2025–2050 Indicateurs principaux et évolution de l'emprunt en considérant uniquement les projets actuels

- Investissement brut annuel
- Apport en capital-actions
- Evolution de l'emprunt
- Encaissement de la subv.
- Cash-flow de l'année



2025–2050 Chiffres d'affaires, charges annuelles et cash-flow

- Chiffres d'affaires
- Charges annuelles
- Cash-flow





« Une fois l'endettement maximal atteint, celui-ci est entièrement remboursé en moins de 15 ans, soit vers 2042, alors que les projets continueront de dégager du cash-flow. »

Contact

Jérémy Huber
Chargé de mission au SidP

**Syndicat Intercommunal
du district de Porrentruy**
Rue de la Roche-de-Mars 5
2900 Porrentruy

jeremy.huber@sidp.ch

+

+

